

## Compte rendu de la rencontre du comité Milieux humides et hydriques

18 septembre 2024

En visio-conférence

### Présences

Membres	Organisations membres	Présences (X)
Mia Larochelle Michel Chouinard	Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie	X
Christophe Jourdain	Fédération québécoise pour le saumon atlantique	
François Godin	Groupe Lebel	X
Catherine Dutil	Conseil de l'eau Gaspésie Sud	X
Jonathan Synnott	Association Coopérative Forestière de St-Elzéar	X
Mathieu Piché-Larocque	Groupe de scieries GDS	X
Patrick Gendreau	SÉPAQ	
Dany Scott	Regroupement des MRC de la Gaspésie	X
Yves Briand	Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie	X
Denis Michaud	ZEC des Anses	
Rémi Lesmerises	Société de gestion des rivières de la Gaspé	X
Marc-André Bernard	Société Cascapédia	X
Éric Boudreau	PRAU Gesgepegiag et Société Cascapédia	

Nom	Organisations autres	Présences (X)
Jason Argouin	MRNF	X
Steve Bujold	MRNF	X
David Langlais	MRNF	
Étienne Guillemette	MRNF	X
Guillaume Berger-Richard	TGIRT	X

## Compte rendu de la rencontre

Point à l'ODJ	Procès-verbal
1. Ouverture de la rencontre	Tour de table
2. Adoption de l'ordre du jour	L'ordre du jour est présenté par Guillaume Berger-Richard L'ordre du jour est adopté tel que présenté.
3. Adoption du dernier compte rendu	Guillaume présente la <a href="#">proposition de compte rendu du 4 juillet 2024</a> <i>Proposition d'adopter le dernier compte rendu tel que présenté. La proposition est adoptée.</i>
4. Suivis	<p><b>Proposition du MRNF de bassins versants de référence pour le calcul de l'AEC</b> Retour sur la proposition du MRNF</p> <p>Éléments de discussions à poursuivre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Est-ce qu'il y a des mesures qui balisent la répartition des T1 (par exemple pas de T1 en côte à côte)?</li> <li>➤ Distributions d'abondance selon la taille des bassins versants</li> <li>➤ Critères pour la rétention des points d'intérêt</li> <li>➤ Taille minimale pour le calcul des sous-bassin versants de référence pour les points d'intérêt</li> <li>➤ Est-ce qu'il y aurait un moyen de répondre à l'enjeu pour les milieux plus petits et ceux qui sont vulnérables?</li> <li>➤ Concernant Plamondon : les 3 conditions suivantes sont-elles captées? <ul style="list-style-type: none"> <li>• Répartition des coupes dans les versants du bassin-versant</li> <li>• Distribution de la distance des coupes par rapport au réseau hydrographique</li> <li>• Prise en compte des sols</li> </ul> </li> </ul> <p>Le comité MHH propose d'apporter en TGIRT commune du 9 Octobre la proposition du redécoupage tel que proposé dans le document proposition de redécoupage de l'AEC accompagné des réponses aux questions suivantes tel qu'elles auront été répondues par courriel d'ici la rencontre.</p> <p><b>Zones riveraines des lacs et des étangs</b> État de la situation</p>

	<p>L'étude de carence est terminée ; la méthodologie de sélection est établie</p> <p>Proposition actuellement adopté en TGIRT : « Que le comité MHH analyse la quantité de perte forestière qu'occasionnera la protection de milieux humides et hydriques et que cette perte soit compensée par l'augmentation des AIPL afin d'avoir une perte de possibilité forestière nulle. L'industrie est ouverte à revoir les paramètres afin de déterminer la localisation des AIPL tel que diminuer les critères de distances. » issue de <a href="#">la rencontre de la TGIRT Commune du 17 mai 2022</a></p> <p>Même chose concernant les milieux sensibles</p> <p>Angle mort : certains secteurs peuvent se retrouver dans une planification d'ici les résultats du BFEC et l'adoption du nouveau VOIC</p> <p>Deux propositions semblent se dégager de cette situation :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Protéger de façon administrative les secteurs jusqu'à la fin de l'exercice du BFEC et l'adoption du nouveau VOIC</li> <li>2. Suite aux analyses du BFEC et de l'adoption du nouveau VOIC, rouler à nouveau les analyses et compenser les secteurs qui auront été récoltés en fonction de priorité établie dans la méthodologie.</li> <li>3. Autres suggestions émanant de la table?</li> </ol> <p>Note qu'on peut apporter une proposition divergente en TGIRT et faire le bilan des éléments en jeu.</p> <p>À défaut d'avoir eu le temps d'aborder la question, celle-ci sera apporté en TGIRT Commune du 9 octobre</p> <p><b>Proposition privilégiée de passer le pts rivière à saumon</b> Proposition adoptée</p> <p><b>Arrimage avec les PDE</b> En attente de l'officialisation des PDE pour planifier les rencontres</p> <p><b>Suivis harmonisations MHB – Portrait de MH</b></p>
--	---

	<p>Présentation des portraits des MH par bassins versants, en attente d’avoir le temps et les ressources disponibles au MRNF afin de réaliser l’action</p> <p><b>Suivis harmonisations MHB – Retour sur l’harmonisation</b> Un courriel sera envoyé aux parties prenantes de l’entente afin d’évaluer l’atteinte des objectifs</p> <p><b>Suivis harmonisations MHB – Modalité d’intervention en MHB</b> Le MRNF travaille à recueillir les informations et communiquera avec les BGA au besoin afin de compléter l’analyse.</p>
<p>5. Présentation Rivière à saumon</p>	<p>Présentation par les gestionnaires des rivières à saumon de leur préoccupation et de leurs enjeux, Rémi Lesmerises accompagné par Marc-André Bernard présente la présentation.</p> <p><a href="#">Cliquer ici pour accéder à la présentation</a></p> <p>Période de questions et discussions</p> <p>Éléments de discussion à poursuivre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposition de mettre des balises claires sur ce qu’est un cours d’eau intermittents versus permanents.</li> <li>• Superficie minimale : Concernant les AEC, analyser quel minimum sur les tailles de bassins versants : tester différents scénarios et leurs résultats</li> <li>• Au niveau des coupes partielles, il pourrait y avoir une synergie avec le VOIC paysage (zone d’avant plan de 500m par exemple) et d’autres VOIC (structure interne actuellement en refonte)</li> <li>• Questions des aides financières pourraient faire l’objet des discussions</li> </ul> <p>Proposition : Le comité MHH propose de mettre à l’ordre du jour de la prochaine TGIRT un suivi sur les rivières à Saumon, de planifier une rencontre d’ici la prochaine TGIRT afin d’élaborer, si possible et si nécessaire, une proposition de scénarios et de modalités à tester au BFEC pour la prochaine TGIRT.</p> <p>La proposition est adoptée</p>

	À titre indicatif : <a href="#">accéder à la page du colloque saumon et foresterie en cliquant ici</a>
6. Prochaine étape	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Prendre connaissance des documents et de la présentation des gestionnaires des rivières à saumon (Tous)</li> <li>➤ Organiser une rencontre du comité avant la prochaine TGIRT afin de finaliser la discussion sur les préoccupations des gestionnaires des rivières à saumon</li> <li>➤ Organiser une rencontre d'ici la fin de l'année afin de finaliser les autres dossiers dans les temps préalablement établi</li> </ul>
7. Varia	
8. Fermeture de la rencontre	La rencontre est levée à 12h10

Tous les documents du comité MHH sont disponibles [en cliquant ici](#).

Tableau des suivis du comité MHH

Mandats/suivies	Par	Provient de
Présentation des liens entre le PRDTP-Récréotouristique et la protection des lacs et des étangs (Reporté)	MRNF	2023-07-06
Organiser une rencontre sur les MHI	Coordination TGIRT	2023-02-09
Organiser une rencontre Mobilité des rivières	Coordination TGIRT	2023-02-09
Zone riveraine : Établir une proposition de grille décisionnelle concernant les lacs et les étangs.	Représentants BGA ; MRNF	2024-01-31
VOIC : Ajouter au VOIC lors de la confirmation de la refonte d'inclusion des protections des zones riveraines des lacs et des étangs : Faire un bilan de l'application des mesures de protection au bout de 5 ans. De plus, établir dans le VOIC une révision des grilles décisionnelles pour une période de 5 ans afin, entre autres, d'évaluer si tous les cas de figure ont été pris en compte.	TGIRT	2024-01-31
Zone riveraine : Le MRNF va regarder s'il y a un enjeu de superposition potentiel entre la PRAN 2025 et les secteurs ciblés, et qu'ils nous reviennent si tel est le cas	MRNF	2024-05-31
AEC : Analyser les impacts concernant les bassins versants de référence « démineurs » ayant une section sur le secteur du Bas Saint-Laurent	MRNF	2024-05-31
Organiser une rencontre de travail pour la mise à jour du portrait des milieux humides entre OBV, la société Cascapédia et le MRNF	TGIRT	2024-07-04
Organiser une rencontre afin d'analyser les mesures mises en place dans les MHB entre le MRNF et les BGA	TGIRT	2024-07-04
Échange courriel concernant les questions en suspens sur les AEC	MRNF et tous	2024-09-18
Échange courriel concernant les préoccupations « rivières à saumon »	Tous	2024-09-18
Écrire aux parties concernées par l'harmonisation sur les MHB afin de faire le suivi de l'harmonisation	Coordination TGIRT et parties concernées	2024-09-18
Prendre connaissance des documents et de la présentation des gestionnaires des rivières à saumon d'ici le 27 septembre	Tous	2024-09-18